|  |
| --- |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| Direction des travaux publics et des transportsOffice des eaux et des déchetsGestion des eaux urbainesEau potable et eaux résiduairesReiterstrasse 113013 Berne+41 31 633 38 11info.awa@be.chwww.be.ch/oed |  |

Formulaire du 1er janvier 2019

Achèvement d’une installation d’eau d’extinction indépendante du réseau (EEIR)

sert de base pour la réception de l’installation

(Formulaire à remplir complètement et ne traiter qu’une seule affaire par demande ou annonce d'achèvement des travaux)

**Concerne décision du :**

 **N° :**

**Données techniques**

Type d’installation :

Capacité :       m³

Année de mise en service :

**Travaux d’achèvement**

Veuillez cocher / compléter ce qui convient :

[ ]  Les travaux exécutés correspondent exactement au projet approuvé.

[ ]  Les travaux exécutés ne correspondent pas au projet approuvé (joindre s.v.p. des explications).

[ ]  Les travaux ont été exécutés sans que le projet ait été approuvé.

[ ]  L’installation d’eau d’extinction est accessible toute l’année pour le tonne-pompe ou la motopompe.

[ ]  Le plan SIG du Service des eaux a été complété.

[ ]  Prochaine remise prévue de données au format RESEAU à l’OED :

[ ]  Les conditions d’octroi de subsides pour les installations d’eau d’extinction du 1er janvier 2019 sont remplies.

Annexe (obligatoire) : plan de l’ouvrage exécuté

**L’exactitude est certifiée par** (lieu, date et signature)

**La direction des travaux** **: Le maître d’ouvrage : L’autorité de subventionnement :**